



Dans ce numéro :

P1. Lancement de la Campagne « L'accueil à la sauce DGFIP »

P2. Quand l'arrivée d'ALAN se traduit par la fin du système solidaire mutualiste

P.3 Subventions Repas et titres-restaurant pour les stagiaires à l'ENFIP : un combat gagné par la CGT Finances Publiques !! ;

Conclave des retraites par la fenêtre... la seule solution ? L'ABROGATION !

P4. INDECOSA

Tous ensemble pour gagner sur nos revendications !



Ne restez pas isolés :

Syndiquez-vous à la CGT Finances publiques !

Barème et bulletin d'adhésion sur :

<https://77.cgtfinancespubliques.fr/>

Contact :

cgt.ddfip77@dgfip.finances.gouv.fr

L'ÉT NCELLE

Que ce soit celle de l'intelligence, indispensable pour comprendre ce que nous vivons ou subissons, ou celle dont on a besoin pour allumer les feux de la colère quand elle se fait nécessaire.

Juillet 2025

La CGT Finances Publiques 77 lance sa campagne « L'accueil à la sauce DGFIP » !

De 2019 à 2023, le Nouveau Réseau de Proximité (NRP) au sein de la DGFIP a détruit nos missions, nos emplois, nous relocalisant, réduisant nos effectifs !! C'est plus de 2 724 services des finances publiques en moins et l'apparition de 3 000 « lieux de contact » dit France Services à destination des usagers ! 35 de ces nouveaux guichets fixes ou itinérants (bus France Services) pour la Seine-et-Marne.

Cette année 2025, c'est une suppression de 550 emplois à la DGFIP !!

La Seine-et-Marne n'y a pas échappé et subira 6 suppressions d'emplois et des transferts :

1. Prélèvement SIE : -1A, -7B et -1 C
2. Prélèvement SPFE : -3B et -1 C
3. -1 B Géomètre

MAIS FRANCE SERVICES N'EST PAS LA DGFIP !

Cependant, l'Administration oublie de préciser qu'un « lieu de contact » n'est pas un service d'accueil avec du personnel administratif formé pour répondre à toutes les questions des usagers. Pourtant ces lieux de contact étaient censés regrouper des représentants de chaque service.

Pour la CGT Finances publiques 77, ce sont de véritables « fourre-tout » (9 services publics regroupés) servant de simples boîtes aux lettres sans véritable compétence, en effectifs insuffisants et sous-formés, financés en grande partie par les collectivités dont les recettes ne cessent de baisser, sans aucune garantie de durée.

De plus, la montée du numérique et de l'intelligence artificielle provoque une déshumanisation des missions d'accueil dans l'administration.

L'utilisation d'internet obligatoire par les usagers provoque leur isolement et ne tient pas compte des difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans le cadre de leur démarche administrative (compréhension, accès internet, coût, etc.)

Pour la CGT Finances publiques 77, les services de la DGFIP doivent être réimplantés sur tout le territoire avec :

- un service de qualité et de proximité à la population
- une égalité de traitement pour tous et sur tout le territoire
- le maintien des centres des finances publiques partout !

IL EST TEMPS DE SE MOBILISER ET DE SE FAIRE ENTENDRE !

La CGT Finances publiques 77 a lancé en mai 2025 sa campagne « l'accueil à la sauce DGFIP » par le biais d'une « pétition usagers » visant à avertir et sensibiliser le grand public sur les problématiques et les transformations des accueils au sein de notre administration.

Cette campagne durera plusieurs mois et a pour objectif des remontées aux niveaux des directions locales, nationales et plus.

La CGT Finances publiques 77 s'est mobilisée et continuera à se mobiliser dès le mois de septembre 2025 devant les centres des finances du territoire, et dans de nombreux espaces publics à la rencontre des usagers.

Le 19 mai 2025, la CGT Finances Publiques 77 faisait signer sa pétition à Meaux :



Quand l'arrivée d'ALAN se traduit par la fin du système solidaire mutualiste

La refonte de la PSC (Protection Sociale complémentaire) dans la Fonction publique, lancée en 2020 par Amélie de Montchalin alors ministre de la Fonction Publique, est l'un des produits de la loi de transformation de la fonction publique de 2019.

Cette refonte a ouvert le « marché public de la santé » aux assureurs privés, générant ainsi le démantèlement de la sécurité sociale et permettant au patronat de se dégager du financement de la protection sociale.

C'est ainsi que le 22 mai 2025, le Ministère de l'Économie, des Finances, de la Souveraineté industrielle et numérique annonçait l'opérateur « ALAN » (une néo-strat up à but lucratif), comme grand gagnant du « contrat santé de bercy » pour les 134 000 agents actifs, régime obligatoire dès le 1^{er} janvier 2026 !! Et de manière facultative pour les 84 000 de leurs ayants-droits ainsi que 156 000 retraités et leurs ayants droits.

Véritable séisme, ce choix du gouvernement ferme définitivement la porte à la MGEFI, mutuelle pourtant mono-référencée depuis plus de 20 ans à Bercy, tant pour la couverture santé des agents qu'en matière de prévoyance. Le « contrat prévoyance Bercy » (décès, invalidité) est quant à lui attribué à la GMF (groupe Covea). La MGEFI a porté un recours en justice contre cette décision du gouvernement !

La CGT Finances Publiques condamne ce choix et mettra tout en œuvre pour que les droits des agent.es de la DGFIP en matière de protection sociale ne soient pas dégradés.

Mais ALAN c'est quoi ?

- Une start-up créée en 2016 par Jean-Charles Samuelian et Charles Gorintin (deux ingénieurs méconnaissant le contexte mutualiste),
- un assureurtech 100 % numérique avec 150 permanences physiques sur le territoire chaque année, soit une permanence par direction dans l'année ! (fin du service de proximité),
- un site avec plusieurs canaux de contacts avec l'opérateur : plate-forme téléphonique avec rappel, une prévention se faisant par visio-conférence, mails et chats (IA)
- pas de réseau de soins,
- la gestion des dossiers des agents se fait par un recours massif à l'intelligence artificielle, au détriment de la qualité de service par l'humain,
- une délocalisation des données personnelles des agents, impliquant une incertitude quant à leur confidentialité

ALAN est un opérateur qui se refinance par des emprunts sur les marchés financiers français et internationaux, faisant de nos cotisations obligatoires une alimentation pour les fonds d'investissements dans les pays étrangers (Anglo-Saxon, Nord-américains, sud-asiatiques entre autres). Ce modèle économique a aussi pour conséquence de remettre en cause les principes de la mutualité non lucrative.

De plus, cette néo-start up accumule les pertes et les dettes depuis sa création : 54 millions en 2024 soit 11 % de son chiffre d'affaires. Ses principales pertes sont dues à des investissements massifs dans la croissance technologique. Alan n'est pas un opérateur fiable pour la couverture santé des agent(e)s !

Ce choix de l'État est irresponsable !

Tout l'équilibre de l'accord interministériel en santé du 26 février 2022 ainsi que celui de l'accord ministériel « Protection social complémentaire » de juin 2024 (signé unanimement entre OS et ministère), garantissant le respect des engagements aux services des agent(e)s, les améliorations des remboursements, et les mécanismes de solidarité entre actifs et retraités, sont totalement ébranlés !

Mais adepte des politiques brutales et délétère, faisant fi depuis 1 mois de toutes les observations et interrogations adressées par la CGT finances, par l'Union Fédérale des Retraités, allant contre les agent(e)s et contre les mutuelle, **Le Ministère a signé l'acte d'engagement et notifié le marché à l'opérateur Alan en date du 23 juin 2025 préférant ainsi soutenir un modèle économique du capital plutôt que la santé des agent(e)s**

À l'automne sonnera l'heure du choix des options pour les agent(e)s en matière de santé et de prévoyance, du rattachement des enfants, des conjoints etc . et le 31 décembre 2025 sonnera le glas de la MGEFI !

IL EST ENCORE TEMPS D'AGIR LE COMBAT N'EST PAS TERMINÉ !

Et il est urgent de reconquérir nos systèmes de sécurité et de protection sociales obligatoires et complémentaires !

La CGT Fip 77 revendique :

- l'annulation du choix de l'opérateur ALAN pour la couverture santé des agent(e)s
- l'annulation du choix de l'opérateur GMF pour la prévoyance des agent(e)s
- le maintien d'un accompagnement humain (rejet total d'une gestion par l'IA)
- le maintien d'une protection sociale solidaire
- Et que soit retenu un autre opérateur sans objet lucratif et socialement responsable

La CGT Finances Publiques engagera un recours en justice sur la base des 2 accords (Santé et PCS) afin de mettre Bercy devant ses responsabilités et rejeter l'opérateur ALAN !

La CGT Finances Publiques 77 reste mobilisée sur le sujet.

Ne laissons pas ALAN brader notre santé pour alimenter les marchés financiers et leurs actionnaires !

Subventions Repas & titres-restaurant pour les stagiaires à l'Enfip : un combat gagné par la CGT Finances Publiques !!

« Je suis élève Contrôleur(euse) et Inspecteur(trice) stagiaires mais ma Direction d'affectation refuse de m'octroyer le bénéfice des titres restaurant et/ou de la subvention de restauration pendant mon stage pratique probatoire au motif que je bénéficie déjà de la prime de scolarité ? »

La CGT Finances publiques a été alerté par bon nombre de stagiaires d'une telle situation qui est complètement inacceptable !!

Par ailleurs, la CGT Finances publiques porte le constat que l'indemnité de scolarité, non revalorisée depuis 2006 est largement insuffisante. Ce qui rend d'autant plus indispensable et légitime pour les stagiaires le fait de pouvoir bénéficier d'un service de restauration collective durant tout leur stage !

Après un travail en amont des CGT départementales auprès des Directions locales, la CGT Enfip a saisi de cette situation le Secrétaire Général (SG) du ministère.

La réponse du SG est sans appel, puisqu'elle confirme que les agents en stage sont bien éligibles à la subvention interministérielle « repas » prévue par la circulaire du 15 juin 1998, indépendamment du bénéfice de l'indemnité de stage.

La Section CGT Finances Publiques 77 se félicite de cette victoire et invite tous les stagiaires qui seraient confrontés à ce refus d'accès à la restauration collective durant leur stage par leur direction locale, à contacter sa section : cgt.ddfip77@dgfip.finances.gouv.fr

Conclave des retraites par la fenêtre... la seule solution ? L'ABROGATION !

Au premier semestre 2023, à l'appel de l'intersyndicale nationale, l'immense majorité de la population s'est battue durant plusieurs mois contre une réforme injuste qui visait à reculer de 2 ans l'âge légal de départ à la retraite. Mais cette réforme fut quand même imposée à tous les Français (es) en passant aux forceps du 49.3 !

Cette année 2025, le gouvernement Bayrou s'est vu contraint à l'ouverture de nouvelles concertations entre patronat et organisations syndicales. Mais le critère essentiel qui sont ces 2 ans de vie volés à tout un peuple a été d'emblée écarté

de la discussion par le gouvernement !!

Au bout de 4 mois, ce conclave s'est traduit par un échec, patronat et syndicats n'ayant pas réussi à surmonter leurs divergences, seules des miettes pouvaient être grappillées financées par de nouveaux reculs : un rabotage sévère sur le dispositif carrières longues, qui aurait fait travailler un à deux ans de plus 20 à 60 000 personnes, et plus largement une sous-indexation générale des pensions des retraités (es).

La CGT Finances publiques 77 revendique :

1. le retour immédiat à l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans, pour revenir à 60 ans ;
2. des départs anticipés pour les carrières longues et pour celles et ceux ayant exercé des métiers pénibles ;
3. un calcul de la pension sur les salaires des 6 derniers mois dans le public et en revenant aux 10 meilleures années dans le privé (au lieu de 25 années) ;
4. la garantie d'un niveau de pension d'au moins 75 % du revenu d'activité pour une carrière complète.
5. la prise en compte des années d'études et des périodes de première recherche d'emploi et de chômage non indemnisé.

La CGT Finances publiques 77 invite les agents à continuer le combat !

Il n'y a pas d'autre solution que l'abrogation des 64 ans !



INDECOSA-CGT **L'association de défense des consommateurs salariés**

L'INDECOSA-CGT (**I**nformation **D**éfense des **C**onsommateurs **S**alariés) est une association loi 1901 créée par la Confédération Générale du Travail en 1979. Son principal objectif est la défense de tous les consommateurs, du salarié au retraité. Partie prenante de toutes les luttes pour la protection et la défense du service public de la consommation, elle participe au renforcement des moyens de la DGCCRF et à l'existence d'un code de la consommation. Elle pratique ainsi la défense individuelle et/ou collective.

Reconnue et agréée par l'État comme représentative, elle participe aux principales instances de concertation où sont débattues, avec les professionnels sous l'arbitrage des pouvoirs publics, les intérêts des consommateurs sur des sujets d'intérêts généraux qui répondent à des préoccupations quotidiennes (énergie, eau, transports, santé, pouvoir d'achat et développement durable).

Ouverte à tous l'INDECOSA-CGT est ainsi amenée à prendre en compte les litiges de la consommation soulevés par ses adhérents et le cas échéant les accompagner en justice.

Elle agit sur les domaines suivants:

- Litiges de la consommation (achat, contrôle, crédit assurance...)
 - Le surendettement (création de dossier, médiation...)
 - Le logement (contentieux avec un bailleur, expulsion...)
- Les accès, la qualité et la tarification des services publics.
 - L'environnement (déchets, qualité de vie..)
 - La santé et la sécurité des consommateurs.

Elle se finance grâce aux cotisations versées par ses adhérents, **cotisation intégrée dans la cotisation syndicale ou à hauteur de 30 € /an pour les non syndiqués**, par des subventions versées par l'État, la vente de sa revue bimestrielle « IN Magazine », ainsi que de diverses publications d'information et de matériels.

L'INDECOSA est présente sur l'ensemble du territoire français, avec plus de 280 points d'accueils répartis dans les départements, villes et parfois au cœur d'une entreprise dans le cadre des activités du CSE.

Chaque année, elle prend en compte et traite des milliers de litiges liés à ses domaines d'intervention.

(Lien vers les associations locales Indecosa : <https://indecosa.fr/a-propos/coordonnees-de-nos-associationsdepartementales-indecosa-cgt/>)

***La section CGT Finances Publiques 77
vous souhaite de
bonnes vacances !***

